PROCES-VERBAL

De l'Assemblée du Conseil de l'Association ecclésiastique de secours mutuel tenue à l'Archevêché de Québec, le 2 Septembre 1861.



Presidence de Sa Grandeur Monseigneur l'Eveque de Tloa.

Présents :

Monseigneur le Président, MM. C. F. Cazeau, F. X. Delâge, J. D. Déziel, J. Auclair, et A. Beaudry, membres du Conseil.

Lu le procès-verbal de l'Assemblée du Conseil, tenue le 3 septembre 1860.

Donnée la liste des membres qui composent l'Association, à laquelle liste on a ensuite ajouté les noms de MM. J. L. Beaubien, F. X. Leduc, A. Bourret, J. Sasseville et A. Pelletier qui ont demandé à en faire partie.

Présenté l'état des sommes reçues et payées par M. le Trésorier, depuis l'établissement de l'Association.

Recette	$405.75
Dépense	40.00
Balance en main	$365.75

Mgr. le Président fait connaitre à l'assemblée qu'il a déjà donné la somme de $40 à M. N. Thivierge, missionnaire de Témiscouata.

Sur la proposition de Mgr. le Président il est résolu que les secours à distribuer seront accordés à la fin de chaque année, et que l'on prendra pour base de l'allocation le besoin relatif de chaque curé ou missionnaire pendant la dite année.

Mgr. le Président met devant le Conseil la liste des curés et missionnaires qu'il juge devoir être secourus, et propose de déterminer, d'après le rapport

annuel que donne chaque curé ou missionnaire des ressources que lui procure sa paroisse ou mission, le montant qui devra être attribué à chaque prêtre ayant besoin de secours, pour que le revenu de tous soit à peu près le même.

Le Conseil adopte le mode proposé par Mgr. le Président comme le plus propre à répartir équitablement les secours dont peut disposer l'Association.

SOMMES ALLOUÉES.

A M. P. Boucher	$80.00
M. C. Cloutier	60.00
M. E. Michaud	60.00
M. C. Rousseau	40.00
M. N. Thivierge	40.00
M. G. Talbot	60.00
M. J. Martel	60.00
M. E. Fafard	20.00
M. E. T. Beaulieu	40.00
M. J. B. Blouin	60.00
	Total $520.00

Fait et passé à l'Archevêché de Québec, ce 2 septembre 1861.

(Signé) + C. F., Évêque de Tloa,
Président.

H. Lecours, Ptre.,
Secrétaire.

ETAT DE LA RECETTE AU 1er OCTOBRE 1861.

L'Archevêché	$72.00	MM. Laberge, M.	$7.00
MM. Charest	10.00	Tardif, C.	5.00
Gill	10.00	Routier	5.00
Martel, A.	3.00	Bonneau	5.00
Ferland	5.00	Tanguay	6.00
Langevin, E.	4.00	Tessier	10.00
Racine, A.	9.00	Beaubien, N.	4.00
Faucher	10.00	Lemoine	2.60
Delâge	10.00	Bolduc	2.60
Têtu	12.00	Dumontier	2.00
Déziel	8.00	Lecours	2.50
Gingras, Z.	5.00	Drolet, G.	8.00
Beaumont, C.	6.50	Tremblay, G.	6.25
Racine, D.	4.00	Marceau, L.	6.00
Beaudry, A.	10.00	Bourret	4.00
Lahaye	5.00	Poiré	9.00
Destroismaisons	3.60	Auclair	9.00
Parent, L. E.	6.00	Potvin	10.00
Bourassa	6.00	Grenier, J.	8.25
Sirois, Z.	6.00	Blouin, F. A.	3.00
Baillargeon, E.	6.00	Villeneuve	4.50
Matte, J.	7.00	McGauran	8.00
Cazeau	5.00	Lagueux	4.48
Tardif, J.	4.00	Trudelle	11.00
Gosselin	5.00	Cloutier, C.	6.00
Guertin	4.00	Hamelin	2.00
Brunet, F.	6.50	Côté, J. B.	2.00
Bernier, M.	4.00	Hébert, N.	12.00
Gagnon, J. B.	10.00	Roy, L.	8.00
Godbout	7.00	Milette	8.00
Pouliot, P.	9.00	Campeau	4.00
Gaudin	5.00	Hébert, O.	6.00
Doucet, I.	3.20	Rousseau, E.	5.00
Parent, L.	11.50	Rioux, M.	2.00
Dionne, P.	3.00	Ladrière	4.00
Langevin, J.	12.00	Gauvin	5.70
O'Grady	5.00		
Poulin	8.50		$528.68

Le Trésorier soussigné ferme la recette au 1er octobre. Les sommes suivantes reçues depuis cette date seront portées dans la recette de l'année prochaine.

M. Fortin $4	La succession Leduc $0.40	Martineau $10
A. Légaré $2	Dumas $3.00	N. Audet $ 5

EDMOND LANGEVIN, Ptre.,
Trésorier.